



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédures

Question écrite n° 80392

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, aux fins de connaître la part d'affaires criminelles dans le nombre de saisines du juge d'instruction par an pour les années 2002 à 2008.

Texte de la réponse

La part des crimes dans les affaires dont les juges d'instruction restaient saisis en fin d'année de référence.

PART DES AFFAIRES CRIMINELLES À L'INSTRUCTION						
2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
25,7 %	26,6 %	26,7 %	26 %	26,4 %	26,9 %	28,9 %
Source : ministère de la justice et des libertés - cadres du parquet.						

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80392

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6267

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10398